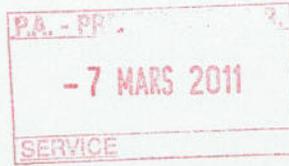




400 chemin de l'Église
64 300 LOUBIENG



Tél : 05.59.69.19.11.
Fax : 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

Séance du 03 mars 2011

L'an deux mille onze, le trois mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François BARTHET.

Étaient présents : Messieurs BARTHET Jean-François (Maire), LAUDA Michel (1^{er} Adjoint), BERGEROT Hervé, LARROQUE Francis, MENANT Jackie, PETRIAT Serge et POURTAU-MONDOUTEY Lionel, Mesdames TESTEGUTTE Nadine (2^{ème} Adjoint), BALASQUE Anne-Marie, CAMBET Annie et HARAMBOURE Évelyne.

Absents et excusés : Monsieur LAUDA Michel (1^{er} Adjoint).

Secrétaire de Séance : Monsieur POURTAU-MONDOUTEY Lionel.

Membres en exercice	11
Membres Présents	10
Membre Absent	01
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

OBJET : CHEMIN DE QUATEMAS.

Le Maire expose à l'assemblée que la parcelle communale cadastrée section AD n°132 est un chemin d'accès à plusieurs parcelles et notamment la parcelle AD 252 qui est en cours de lotissement. Pour pouvoir desservir le futur lotissement, il conviendrait de classer ladite parcelle dans la voirie communale.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette opération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

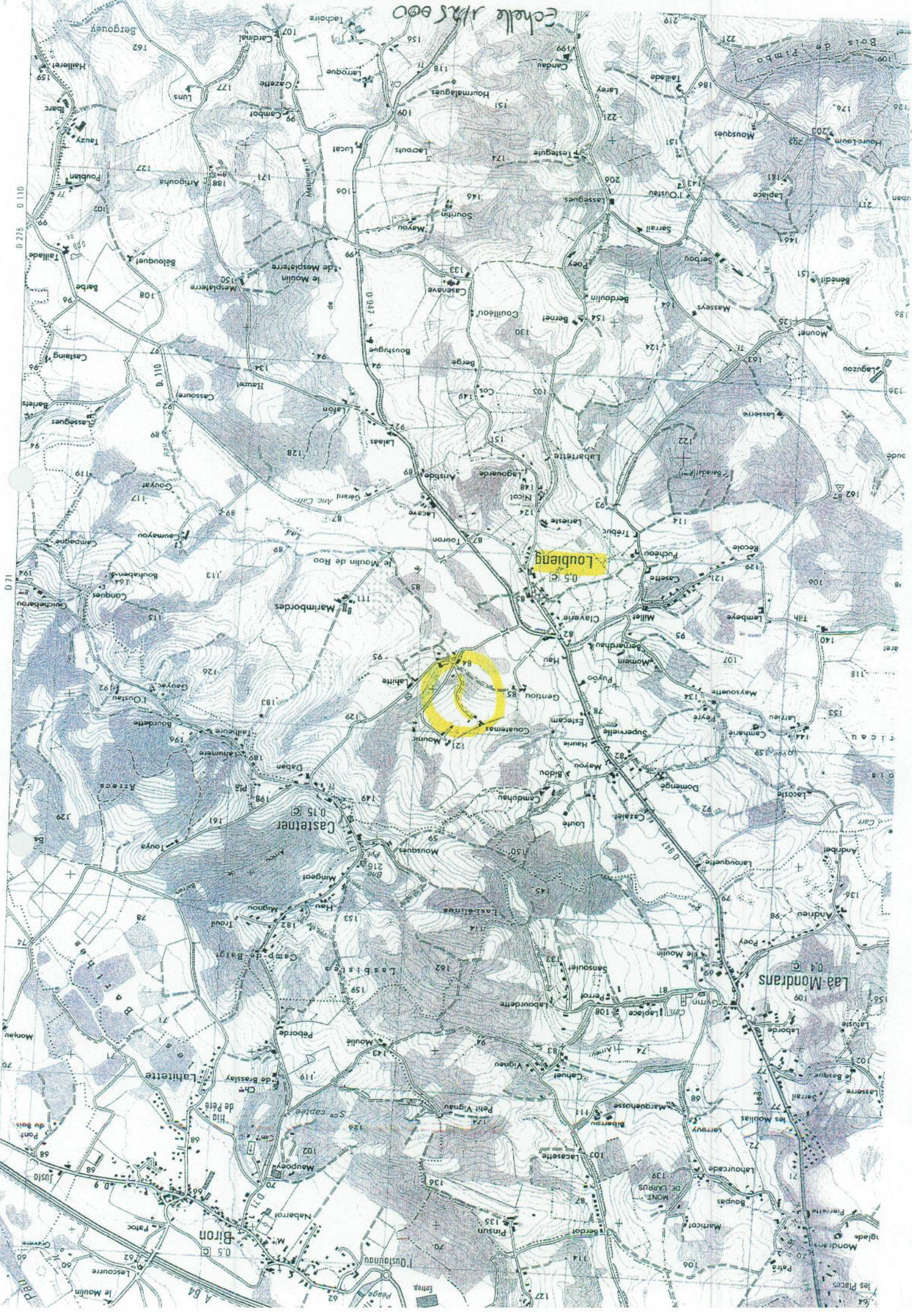
PREND en considération le projet d'incorporation et de classement dans la voirie communale de la parcelle AD 132.

CHARGE le Maire de procéder aux démarches nécessaires à cette opération, notamment de soumettre le projet à l'enquête publique.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Pour extrait,
Le Maire.


Jean François BARTHET
 MAIRE

Echelle 1/250 000



D 276 0 110
D 71
A 64
A 64
A 64